



DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUIN 2012

Le cinq juin deux mil douze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bourgueil, légalement convoqué le 24 mai 2012, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre JUNGES, Conseiller Général-Maire.

Date d'Affichage de la Convocation : 29 mai 2012

Nombre de Conseillers :
Exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27
N° ordre : 2012/67

Etaient présents : MM. Pierre JUNGES. Daniel DURAND. Laurence RIGUET. Gérard MANCEAU. Solange COURTOIS. Gérard MIRAND. Nathalie FABBRI. Jacques GAILLARD. Chantal JEANDROT. Sylvette PITAULT. Nadine LEROYER. Catherine TENDRON. Christophe PITAULT. Cyrille MOLESINI. Benoît BARANGER. Yannis HOUX. Françoise HEYDON. Daniel LE PICHON. Didier LEMAIRE. Mariannick RIPAUD. Nadine SAILLET. Claude GODIN. Michèle DURAND. Christine BAILLET-SABATIER.

Absents excusés avec procuration :

Monsieur Jacques PIEDOUE à Madame Sylvette PITAULT
Madame Corinne BLANC à Madame Solange COURTOIS
Madame Cécile BOUDSOCQ à Monsieur Daniel DURAND

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur Cyrille MOLESINI est désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

L'Assemblée ainsi composée :

OBJET : RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL « Edmond Rossignol » - Révision des tarifs

Madame Nathalie FABBRI, Maire-adjointe et rapporteur, informe les membres du conseil qu'une augmentation du prix des repas servis au restaurant municipal est à prévoir à compter du 1^{er} septembre 2012.

↻ De janvier à juillet 2011, le prestataire RESTORIA a fourni le repas au prix de 2.403 € T.T.C. du 1^{er} septembre à décembre 2011, le prestataire POITOU RESTO fournit le repas enfant à 2.405 € T.T.C. et le repas adulte à 3.165 € T.T.C. auquel s'ajoute le pain ordinaire : 0.80 € T.T.C. soit 0.14 € T.T.C. la portion, cette prestation est assurée par un boulanger de Bourgueil.

↻ Le restaurant scolaire accueille depuis la rentrée 2011 en moyenne 208 enfants par jour.

↻ 12 agents sont affectés au restaurant scolaire - 4 à la cuisine et à l'entretien - 7 à la surveillance (plus ATSEM pour la maternelle) - 1 gestionnaire - en 2011, les frais de personnel s'élevaient à 154 397.48 €.

↻ Le coût de revient d'un repas au restaurant scolaire en 2011 s'élève à 7.13 €. La charge restant à la commune est de 4.41 € par repas. Ce qui correspond à 62% du coût du repas.

La commission des affaires scolaires, réunie le 24 mai 2012 propose :

- Le maintien d'une tarification, commune de Bourgueil et hors communes,
- Le maintien d'une tarification unique hors communes enfants de maternelle et de primaire
- Une augmentation de 2.00% des tarifs repas enfants de Bourgueil,
- Une augmentation de 2.50% des tarifs repas enfants hors communes,
- Une augmentation de 2.40 % des tarifs adultes.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur les points suivants :

✚ **FIXER** comme suit les tarifs du restaurant scolaire, applicables au 1^{er} septembre 2012 :

LIBELLE	Tarifs à compter du 1/09/2012	Pour mémoire Tarifs de l'année scolaire précédente
Elèves de l'Ecole Maternelle	2.55 €	2.50 €
Elèves de l'Ecole Maternelle hors commune	3.90 €	3.80 €
Elève de l'Ecole Primaire	2.65 €	2.60 €
Elèves de l'Ecole Primaire hors commune	3.90 €	3.80 €
Adultes	4.30 €	4.20 €

✚ **INSCRIRE** la recette correspondante à l'article 70671 du budget de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOPTE**, à la majorité, par 21 voix **POUR** et 6 **ABSTENTIONS**, les deux points mentionnés ci-dessus.

Fait à Bourgueil, le 06 juin 2012
Le Conseiller Général-Maire,

Pierre JUNGES

- Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

- Publié ou Notifié le :